



Évaluation des prestations de maladie de l'assurance-emploi



À PROPOS DES PRESTATIONS DE MALADIE DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Depuis 1971, les prestations de maladie de l'assurance-emploi offrent une aide financière temporaire aux personnes qui sont incapables de travailler en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'une mise en quarantaine, mais qui seraient autrement disponible pour travailler.

- Pour l'exercice 2017-2018, un montant de 1,7 milliard de dollars a été versé en réponse à 411 870 demandes de prestations.

La période de l'évaluation ne tient pas compte des mesures particulières associées à la pandémie de la COVID 19.



PRINCIPALES CONSTATATIONS

- La durée des prestations convient à la plupart des prestataires, mais les personnes ayant une maladie grave ou de longue durée sont plus susceptibles d'utiliser l'ensemble des 15 semaines de prestations et d'être encore malades une fois que ces dernières auront pris fin.
- Le nombre de demandes de prestations à l'échelle nationale a fortement augmenté depuis 2000, et cette hausse peut s'expliquer en partie par les changements démographiques.
- L'accès aux régimes d'assurance maladie et assurance-invalidité de courte durée offerts par les employeurs n'est pas uniforme dans l'ensemble de la population active du Canada. En l'absence d'une telle protection, les prestations de maladie de l'assurance-emploi demeurent le principal soutien pour de nombreux travailleurs.



RECOMMANDATIONS

- Étudier la possibilité d'établir de nouveaux couplages de données dans l'objectif d'éclairer l'élaboration de politiques au sujet des prestations de maladie de l'assurance-emploi, et faire rapport à ce sujet.
- Examiner les demandes de prestations régulières d'assurance-emploi comprenant des périodes de maladie pour mieux comprendre le lien entre ces types de prestations.

Le rapport complet de l'Évaluation des prestations de maladie de l'assurance-emploi est disponible au : www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/assurance-emploi-prestations-maladies

